

PAROISSE SAINT-NAZAIRE

184 Avenue Mermoz – 83220 Sanary-sur-Mer

Tel. Secrétariat (matin) : 04 94 74 59 90

Tel. : 06.46.43.91.25

Email : paroisse.sanary@gmail.com

<http://www.paroissesanary.fr>

Objet : *préparation au sacrement du mariage pour une célébration à Sanary ou ailleurs.*

Chers amis,

Le mariage est l'une des étapes les plus importantes de votre vie, tant sur le plan affectif que sur le plan spirituel. Par cet engagement que vous prenez l'un envers l'autre, vous bâtissez votre couple et votre famille sur *votre amour* et sur *votre fidélité*.

Le mariage à l'Église vous donne, en plus, de bâtir votre union sur l'amour de Dieu.

Cet amour, que Jésus nous a montré en donnant sa vie pour nous, est une source à laquelle vous serez appelés à puiser en permanence. En d'autres mots, par le sacrement du mariage à l'Église, vous vous mariez *dans l'amour du Seigneur*. Les piliers du mariage sont les caractéristiques de l'amour de Dieu pour nous : libre, indissoluble, fidèle et ouvert à la vie.

Le mariage devient une source d'énergie formidable lorsque le Seigneur est accueilli au cœur de notre existence et de nos projets.

Pour bien se préparer à ce sacrement, *la paroisse de Sanary* vous propose des temps forts avec des enseignements, des témoignages, des partages, dans un climat de prière.

Dans le contexte social actuel où le sens profond du mariage est si défiguré, il serait dommage de négliger la préparation au mariage.

Voici les conditions pour accepter votre mariage :

1. Pas de mariage antérieur à l'église ;
2. Inscription sur le site internet en remplissant le formulaire, en précisant bien si vous souhaitez une bénédiction, ou une messe (une messe dure en moyenne une heure et demi) ;
3. La date sera définitivement retenue après une rencontre avec le Père José Andrade, curé de la paroisse (paroisse.sanary@gmail.com ou 07.61.22.79.40), la réponse par écrit de la secrétaire, Sandrine Uccellini, et après avoir réglé les frais d'inscription ;

Voici le calendrier des rencontres nécessaires pour la préparation :

1. Dimanche 16 décembre 2018 de 15h30 à 18h30 ;
2. Dimanche 13 janvier 2019 de 15h30 à 18h30 ;
3. Dimanche 10 février 2019 de 15h30 à 18h30 ;

En cas d'empêchement à l'une de ces rencontres, merci de contacter directement Sandrine Uccellini à paroisse.sanary@gmail.com, ou 06.46.43.91.25.

Vous serez également mis en relation avec un couple de la paroisse qui vous parrainera à cette préparation.

Nous pourrions discuter de tous ces points en détails, notamment lors de nos rencontres au Centre Saint-Vincent, à Sanary.

Dans l'attente de vous y rencontrer, sachez que nous prions pour vous tous, et que nous nous réjouissons de vous marier prochainement dans le Seigneur.

Père José Andrade
Curé de Sanary

NB : Nous vous rappelons aussi :

Les frais d'inscriptions s'élèvent à 200 €; merci de nous adresser un chèque à l'ordre de « Paroisse Saint-Nazaire ». A partir de 400 €, nous pouvons vous délivrer un reçu fiscal, grâce auquel vous pourrez déduire 66% aux impôts- en cas d'annulation cette somme sera acquise à la paroisse.

Les *honoraires de la célébration du mariage religieux* sont fixés par le diocèse de Fréjus-Toulon à 200 € ; merci d'envoyer deux mois avant le mariage un chèque à l'ordre de « Paroisse Saint-Nazaire » (**si vous rencontrez des problèmes financiers, voir directement avec Père José**).

L'équipe de la sacristie se charge de la décoration florale de l'église. Une participation de 90 € pour l'achat des fleurs vous est demandée.

Vous devrez enfin nous donner une attestation de votre mariage civil, remise par la mairie : apportez-la le jour de la célébration à l'église.

Voir notre site web : <http://www.paroissesanary.fr>